

Procès-verbal

LE JEUDI 11 JUIN 1992
(12)

[Traduction]

Le Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 9 h 36, dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Barbara Sparrow, Stan Wilbee.

Membres suppléants présents: Dawn Black remplace Jim Karpoff; Shirley Maheu remplace David Walker.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Tom Curren, Sandra Harder et Odette Madore, attachés de recherche.

La présidente présente le deuxième rapport du Sous-comité de la condition féminine.

Il est convenu, — Que le Comité demande à la présidente de présenter à la Chambre le deuxième rapport du Sous-comité de la condition féminine, comme quatrième rapport du Comité permanent.

Il est convenu, — Qu'en application de l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale à son rapport.

Il est convenu, — Que le Comité fasse tirer son rapport à 5 000 exemplaires, format bilingue, tête-bêche, avec couverture distinctive.

Il est convenu, — Comme l'y autorise l'article 120 du Règlement, que le Comité engage Louis Majeau (SPEC Enr.), à compter du 12 juin, pour réviser la version française du rapport sur le cancer du sein; que le tarif contractuel soit de 55 \$ l'heure, sans dépasser 599\$ par jour ouvrable, suivant les directives de la Chambre; la valeur totale du contrat, incluant les dépenses et, le cas échéant, la taxe sur les produits et services, ne pourra excéder 2 000 \$.

À 9 h 42, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le greffier du Comité

Eugene Morawski